



JOURNAL MUNICIPAL

Municipalité de Saint-Léon-le-Grand

Août 2019



À l'intérieur :

- Page 1 : Date de conseil, annonces et nouvelles municipales
Page 2 : Avis Public
Page 3 : Pour votre information
Page 4 : Concours de la rentrée scolaire!



Prendre note que la prochaine séance du Conseil municipal de Saint-Léon-le-Grand sera le Mardi 3 septembre 19h30 à l'hôtel de ville.

Partie de balle amicale avec la sureté du Québec

le Dimanche 25 août ,dès 13h00.

Venez en grand nombre les encourager!!!



Nouvelles municipales :

- Le conseil a choisi Gervais Gagnon comme bénévole 2019 et Laurie-Ève Turcotte bénévole jeunesse 2019. Bravo à tous les bénévoles qui étaient en nomination.
- Deux paniers de basket-ball seront installés, sous peu au parc Léonais du projet réalisé par le PFM-MADA.
- il y aura du pavage sur quatre tronçons du rang de l'église prochainement.
- Le terrain de jeux a accueilli cette année 23 jeunes Léonais(se) et 12 jeunes ont participé au camp de soccer.
- Deux avis de motion ont été donnés pour modifier les règlements d'urbanisme et de zonage (voir avis publics)
- **petit rappel** : ne pas oublier de mettre les poubelles la veille de la collecte au chemin.



Bonne année scolaire à toutes les étudiantes et tous les étudiants !!!



Avis public :

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉON-LE-GRAND

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation portant sur deux projets de règlement modifiant le plan d'urbanisme et le règlement de zonage

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux personnes intéressées de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand de ce qui suit :

- 1° Lors de sa séance ordinaire du 5 août 2019, le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro 334-19 modifiant le plan d'urbanisme (règlement numéro 225) ainsi que le premier projet de règlement numéro 335-19 modifiant le règlement de zonage numéro 227.
- 2° Une assemblée publique de consultation aura lieu le 3 septembre prochain à compter de 19h30 à la salle municipale située au 8-A, place de l'Église à Saint-Léon-le-Grand.
- 3° Ces projets de règlements ont pour objets :
 - de remplacer la zone 32 Hm existante et l'affectation correspondante (*essentiellement constituée de terrains non construits bordant la rue Plourde Ouest entre le 334 Plourde Ouest et la zone agricole*) par la zone 45 Ha et l'affectation correspondante (*règlements 334-19 et 335-19*);
 - de déplacer la zone 32 Hm sur une partie de la zone 31 Ha (*approximativement constituée d'une partie du terrain non construit situé derrière la zone 32 Hm*) (*règlements 334-19 et 335-19*);
 - d'insérer la rue Germain-des-Pins (*règlements 334-19 et 335-19*);
 - d'augmenter la superficie et la hauteur de certains garages et remises (*règlements 335-19*);
 - d'abroger la disposition portant sur l'abattage d'arbres en bordure des chemins publics hors de l'avant-plan et du moyen-plan de la route 195 (*règlements 335-19*);
 - de modifier les conditions relatives à l'implantation des résidences dans la zone agricole afin d'inclure de nouvelles conditions visant la reconstruction ou le déplacement d'une résidence et la conversion d'un usage à des fins résidentielles (*règlements 335-19*);
 - de modifier les dispositions spécifiques relatives au morcellement dans un îlot déstructuré afin d'inclure la condition relative au maintien de la contiguïté entre un îlot et une terre de plus de 4 hectares (*règlements 335-19*);
 - d'ajouter les définitions des différents types d'élevage porcin (*règlements 335-19*);
 - de modifier les normes de superficie maximale des bâtiments d'élevage porcin (*règlements 335-19*);
 - de modifier le contingentement des nouvelles installations d'élevage porcin (*règlements 335-19*).
- 4° Les plans de zonage permettant d'identifier les zones mentionnées sont disponibles au bureau municipal ainsi que sur le site web de la MRC de La Matapédia (www.mrcmatapedia.qc.ca) dans la sous-section *municipalités* de la section *Description de la MRC*.
- 5° Le premier projet de règlement numéro 335-19 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
- 6° Des copies de ces projets de règlement sont disponibles pour consultation au bureau municipal situé au 8-A, place de l'Église à Saint-Léon-le-Grand, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SAINT-LÉON-LE-GRAND, CE 13 AOÛT 2019

Jean-Noël Barriault. Directeur général et secrétaire-trésorier



Pour votre information :

Gym Communautaire de St-Léon le Grand

Au sous-sol du centre des loisirs

Heures d'ouverture : de 16h à 19h du lundi au vendredi

Ouvert la fin de semaine lorsqu'il pleut

Possibilité de prendre rendez-vous ou d'ouvrir sur réservation

Disponibilité pour d'autres heures sur demande

GRATUIT pour tous

Pour information : Bertrand au 418-631-9283



Lutte **aux** préjugés

Du préjugé à la dignité

Le Réseau BIBLIO-BSL présente à notre bibliothèque dans le cadre de la campagne visant à défaire les fausses croyances véhiculées autour de la pauvreté : [Lutte aux préjugés](#).

Cette campagne propose d'aborder les préjugés liés à la pauvreté en utilisant un outil ludique : la bande dessinée. Celle-ci permet de communiquer efficacement et avec humour les préjugés et leur déconstruction

Le Réseau BIBLIO-BSL fera circuler dans les bibliothèques affiliées un lutrin de présentation avec la bande dessinée pour consultation et les linges à vaisselle où sont représentées les planches de la bande dessinée.

8 linges à vaisselle seront tirés au hasard parmi les visiteurs !!

Les préjugés véhiculés dans notre société envers différents groupes blessent, excluent et contribuent au maintien de plusieurs inégalités. Des partenaires de l'ensemble du Bas-Saint-Laurent, partageant ces préoccupations, se sont mobilisés afin de mettre sur pied une campagne visant à défaire les fausses croyances véhiculées autour de la pauvreté.

Un outil de sensibilisation qui fera jaser

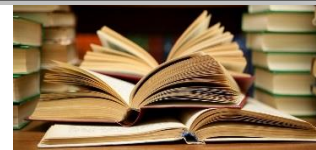
Pour susciter les discussions, les partenaires ont choisi d'utiliser les linges à vaisselle comme outil central de sensibilisation. Le linge à vaisselle permet de rejoindre toutes sortes de milieu parce que les cuisines, il y en a partout. Assurément, ces linges à vaisselle alimenteront les discussions qui mijotent dans les cuisines du Bas Saint-Laurent.



HORRAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Vendredi : 19H00 à 21H00

Mardi : 15H30 à 17H00 (jusqu'à Noël)

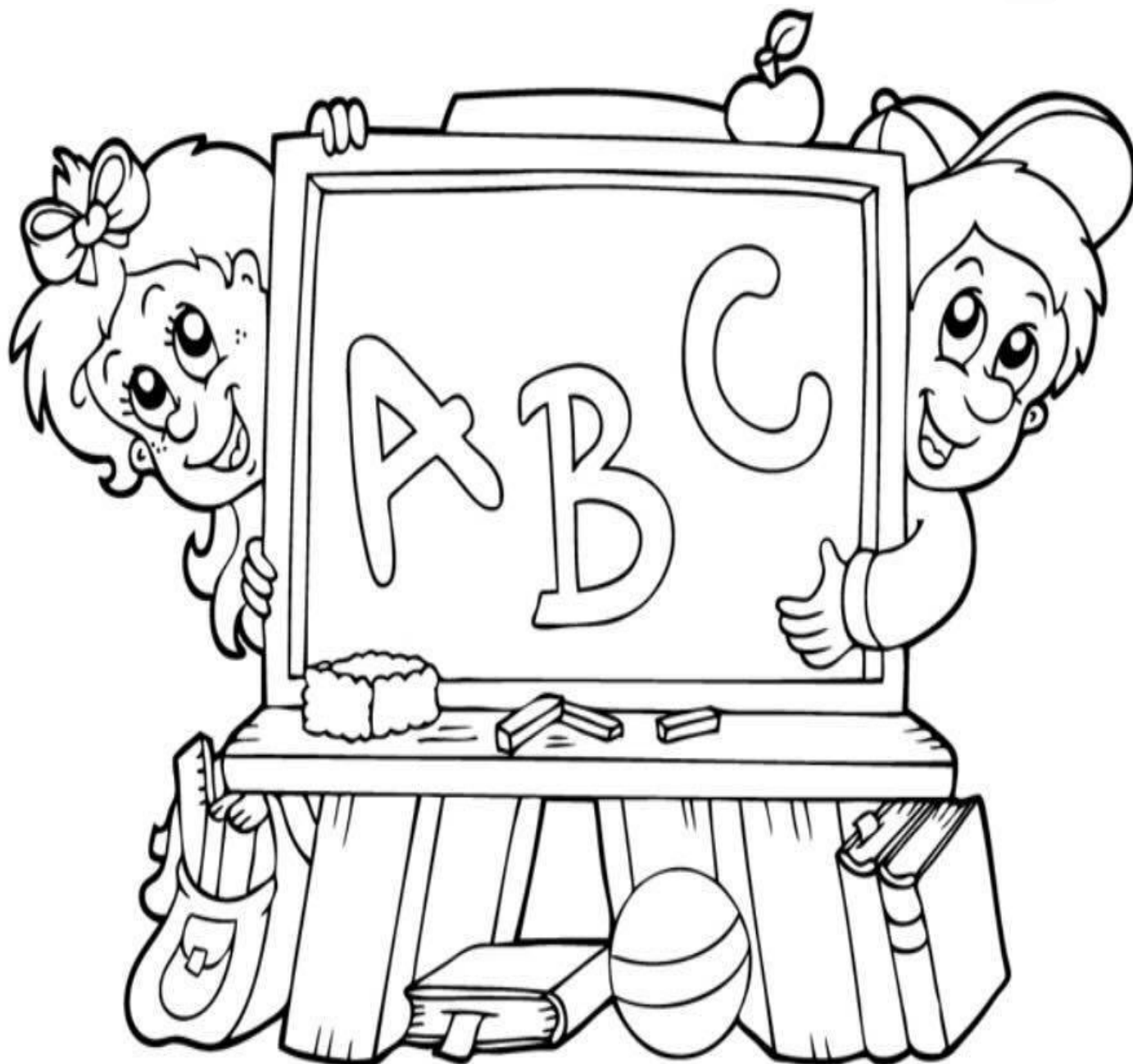


Venez-voir en ce moment, Exposition « AMÉNAGEMENT PAYAGER »

CONCOURS DE DESSIN

Apporte ton dessin au bureau municipal avant le 29 Aout 16h00 et cour la chance de gagner un prix spécial rentrée scolaire.

(Des dessins supplémentaires sont disponibles au bureau municipal)



Nom : _____ Ages : _____

No de tel : _____